



**CREDIT AGRICOLE  
NORD MIDI-PYRENEES**

**RELEVÉ D'EFFETS À PAYER  
AU 13.03.2025  
POUR INFORMATION**

**Votre agence**

Saint Cere  
1 Boulevard Jean Lurcat  
46400 St Cere  
Tél : 05 65 10 64 07  
Fax : 05 65 10 33 11

00812 EFFE463 00860

**Votre Conseiller**

Johanna Loudes  
Tel : 06 31 85 87 36

S.A.R.L. NOMADE  
7 AVENUE DES MAQUIS  
46400 ST CERE

**Vos contacts**

Internet :  
[www.credit-agricole.fr/ca-nmp](http://www.credit-agricole.fr/ca-nmp)  
Filservice : 098 098 18 18  
(numéro non surtaxé)  
Email : [contact@ca-nmp.fr](mailto:contact@ca-nmp.fr)  
Votre Appli : Ma Banque

ST CERE, le 13 Mars 2025

Votre contrat n° 01215051532 en EUR

Madame, Monsieur,

Je vous adresse le relevé d'effets à payer n° 00000028 à échéance du 20.03.2025.

Si vous souhaitez rejeter un ou plusieurs effets, vous devez nous en informer avant le 20.03.2025. Vous pouvez soit nous retourner le bordereau joint en indiquant pour chaque effet concerné le motif du rejet, soit effectuer cette démarche sur votre espace Crédit Agricole en ligne ou EDI, si vous avez souscrit à ces services.

Sans action de votre part, les effets codifiés " P " seront débités de votre compte et les effets codifiés " R " et " S " seront rejetés. Vous disposerez encore de quatre jours ouvrés après le débit de votre compte pour demander un rejet à votre agence.

Bien à vous,

ISABELLE BONNET  
Le directeur d'agence

*Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue Francois Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'identification Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'eco-organisme ADEME est le FR231317\_01TOAZ.*

0018355 0001 0001 000002 000002 003976 5029 250516 001125



CREDIT AGRICOLE  
NORD MIDI-PYRENEES

RELEVÉ D'EFFETS A PAYER en EUR n° 00000028  
Date de règlement : 20.03.2025  
  
(partie à conserver)

S.A.R.L. NOMADE  
COMPTE COURANT EN EURO 01215051532



RELEVÉ n° 00000028  
EFFET en EUR A  
REJETER  
Date de règlement :  
20.03.2025  
  
(partie à retourner à  
l'agence  
pour le 20.03.2025)

S.A.R.L. NOMADE  
COMPTE COURANT EN EURO  
01215051532

| Nom du tireur    | N°<br>EFFET | * Réf tiré | Date<br>Echéance | Montant<br>en EUR | o | N°<br>EFFET | Montant<br>en EUR | Décision |
|------------------|-------------|------------|------------------|-------------------|---|-------------|-------------------|----------|
| LVA DISTRIBUTION | 16508522    | 0          | 20/03/2025       | 809,12            | P | 16508522    | 809,12            |          |

|                   |   |       |        |                   |               |
|-------------------|---|-------|--------|-------------------|---------------|
| Nombre d'effet(s) | 1 | Total | 809,12 | Date et signature | Total rejet : |
|-------------------|---|-------|--------|-------------------|---------------|

\* ACC : 1 = Effet accepté 2 = Billet à ordre 0 = Effet non accepté  
° AVIS : P = payé R et S = rejeté

Motif rejet : 70 = tirage contesté 71  
= reçu à tort déjà réglé 72 = code  
acceptation erroné 73 = montant  
contesté 74 = date d'échéance  
contestée 90 = paiement partiel